

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 avril 2013

CONSEIL DE PARIS
Conseil Municipal
Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 mars 2013

2013 V. 55 Vœu relatif à la vente des magasins du Printemps.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le Printemps Haussmann fait partie des grandes enseignes historiques parisiennes et du 9^e arrondissement ;

Considérant qu'une opération de revente des magasins du Printemps apparaît à nouveau aujourd'hui, venant après trois autres reventes ;

Considérant l'inquiétude des salariés des magasins du Printemps sur les conséquences que pourraient avoir cette opération en matière d'emploi, après la perte de 900 emplois en CDI depuis 2006 et la perspective d'une externalisation des fonctions de la vente aux marques de luxe ;

Considérant l'importance des magasins Printemps en matière de développement et d'attractivité économique et en matière d'emploi, dans le 9^e arrondissement et plus largement à Paris, et à l'heure où notre pays connaît une flambée du chômage et une crise de l'emploi sans précédent ;

Considérant l'obligation de l'employeur d'informer parfaitement et de consulter les institutions représentatives du personnel du Printemps dans les meilleures conditions ;

Sur proposition de M. Jacques BRAVO, Mme Pauline VERON, Mme Claire MOREL et des élus du Groupe Socialiste, radical de gauche et apparentés ;

Emet le vœu :

- Que M. le Maire de Paris saisisse le Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et le Ministre du redressement productif afin de s'assurer que toute opération qui viendrait à se dérouler apporte des garanties claires et effective en termes de maintien de l'emploi et de projet économique pérenne ;
- Que M. le Maire intervienne auprès de la Direction du Printemps afin que ces deux priorités soient prises en compte.